marque encore M. Gung'l, secrétaire de la Mairie, et les directeurs de diverses sociétés.

A trois heures 20, le train, amenant le *Cercle Weber*, entre en gare. La société belge est chaleureusement reçue; la musique municipale exécute la *Brabançonne*; les fleurs pleuvent de toutes parts; l'entrevue est des plus cordiales.

Le cortége

Le cortège se forme et se met en marche dans l'ordre suivant : deux gendarmes à cheval ; sept cavaliers avec clairons ; un groupe de dix cavaliers; les tambours des sapeurs-pompiers; *la Fanfare Delattre*; la société chorale *L'Union Ouvrière*; la société d'escrime Saint-Nicolas ; la société chorale *Les Amis réunis ;* la *Concordia*, harmonie ; les sociétés chorales *L'Union des Travailleurs; L'Union lyrique;* La *Cœcilia Roubaisienne;* La société municipale de gymnastique *La Roubaisienne ; La Fanfare du Beaurepaire ;* les sociétés chorales *La Lyrique, La Lyre Roubaisienne, les Mélomanes*, les *Orphéonistes; La Grande Fanfare*; le *choral Nadaud*; La *Grande Harmonie;* les membres du comité de la tombola; enfin les membres du *Cercle Wéber*, ayant en tête le président M. Carrette, M. Tilman compositeur, et M. Duysburck directeur.

Le défilé suit la rue du Chemin de fer et la rue de la Gare, dans lesquelles on a dressé des mats surmontés de drapeaux; la plupart des maisons sont pavoisées ; la foule est partout considérable, sur tout le le parcours, ce ne sont que bravos et acclamations ; les ouvriers, très-nombreux, se font remarquer par leur enthousiasme ; les cris : Vive le *Cercle Weber* ! sont sans cesse répétés. Près de la rue Nationale, une large banderole blanche traverse la rue de la Gare, et porte l'inscription suivante :

Au Cercle Weber
Les Roubaisiens reconnaissants

Sur la Grande-Place, la foule est énorme ; la façade de la mairie est décorée de nombreux drapeaux tricolores.

A la Mairie

Le *Cercle Wéber* entre à la Mairie, ainsi que les membres du comité de la tombola, et les chefs des sociétés.

M. Henri Verlais présente le *Cercle Weber* à l'administration, représentée par M. l'adjoint Flipo, ayant à ses côtés M. l'adjoint Willem, M. le conseiller Vaissier, et M. le secrétaire de la Mairie, Gung'l.

« Monsieur l'adjoint, dit M. Verlais, j'ai l'honneur de vous présenter le *Cercle Wéber*, qui, non content de nous envoyer deux magnifiques lots pour la tombola, veut encore participer à cette œuvre de bienfaisance organisée pour soulager de grandes infortunes.

» J'ai l'honneur de vous présenter particulièrement M. le président Henri Carrette, si digne de l'estime de tous les Roubaisiens (bravos).

M. l'adjoint Flipo répond :

« Messieurs,

«C'est avec plaisir que j'ai accepté l'honneur de vous recevoir, à cause de la cordialité de nos rapports précédents, et surtout, parce que je suis bien certain de connaître les sentiments de mes concitoyens à votre égard.

» Je suis heureux des circonstances qui me l'ont procuré.

» Lorsque vous vintes pour la première fois dans notre ville, vous avez été l'objet d'une manifestation très-significative de la part de tous ceux qui ent assisté à votre concours. Vous avez voulu prouver que vous étiez sensibles à ce témoignage, en revenant un peu plus tard nous donner un concert au bénéfice des pauvres.

» Dignes enfants de l'hospitalière Belgique, qui, aux jours de nos revers, a tant aidé nos infortunés soldats, vous avez été les premiers à venir nous offrir votre concours, aussitôt que vous avez appris le malheur qui nous frappait. Comme toujours, vous vouliez, dans la plus large mesure possible, contribuer au soulagement de nombreuses et grandes infortunes.

» Votre conduite, Messieurs, a, en même temps, provoqué l'admiration et la reconnaissance de la population roubaisienne.

» Vous aviez précédemment remarqué qu'elle s'empressait à venir, sur votre passage, saluer en vous le talent musical. Aujourd'hui, elle s'empresse pour acclamer des amis sincères avec lesquels elle est fière de fraterniser, et de leur témoigner en même temps que son admiration, sa vive sympathie et de sa profonde gratitude.

» Je suis ici, j'en suis bien certain, le fidèle interprète de tous mes concitoyens, en vous disant en leur nom, M. le président, MM. les membres du *Cercle Weber* : « Vous êtes les bienvenus parmi nous ! » (Applaudissements.)

M. Flipo ajoute:

« Messieurs, je propose de boire à l'union de la Belgique et de la France !»

M. Henri Carrette, vivement ému, s'exprime alors, à peu près, en ces termes :

« Messieurs les membres de l'administration municipale, merci pour la magnifique réception dont nous avons été l'objet.

» En venant ici, nous n'avons que rempli notre devoir: nous avons obéi à la loi de l'humanité; nous avons rendu un juste tribut à Roubaix qui possède des milliers de Belges, et qui les secourt, dans la détresse, sans distinction de nationalité; nous avons usé de réciprocité à l'égard de la *Grande Harmonie* qui nous a promis de venir donner prochainement un concert à Bruxelles, au profit des victimes des catastrophes de Bettincourt et de Sclaigneaux.

» Notre démarche est donc bien naturelle; nous vous devions notre modeste concours.

» *Cercle Wéber*, entonnez de vos accents les plus vibrants, *L'Hommage à Roubaix.*

La société chante alors un chœur, dont la musique et les paroles ont été composées, pour la circonstance, par MM. Tilman, et Carrette.

Roubaix ! Salut à Toi !
Salut ! noble cité,
Que l'INDUSTRIE couronne
Enfant de la PROBITÉ,
Que n'égala jamais personne.
Que notre voix résonne,
Demandant au Seigneur,
Que sa bonté te donne :
Paix et grandeur.
Salut à Toi !
Grande cité !
Roubaix ! Salut à Toi !

MM. Tilman, Carrette et Duysburgh, sont chaudement félicités. Après la réception à la Mairie, les membres du *Cercle Weber* vont visiter l'exposition des lots de la tombola, Grande-Rue.

Le concert

Nous sommes sorti du concert donné par le *Cercle Wéber*, littéralement enthousiasmé. En attendant que notre excellent collaborateur, M. Rémy, donne un compte-rendu détaillé de cette solennité artistique, constatons l'immense succès obtenu par la société bruxelloise et par son chef habile, M. Duysburgh.

Mlle Verheyden, la gracieuse cantatrice a récolté une ample moisson de bravos; M. Jacobs a retrouvé son succès accoutumé et ses admirateurs l'ont applaudi à outrance.

On détaillera à loisir l'ovation faite à M. Carrette, l'honorable président du *Cercle Weber*, et à M. Tilman, le savant compositeur, sans oublier la *Grande-Harmonie* et tous ceux qui ont bien voulu prêter leur généreux concours à cette belle fête de bienfaisance.

Le programme contenait trois morceaux de circtance, dont les paroles ont été composées par M. Henri Carrette, et la musique par M. Tilman ; on a lu plus haut, *Hommage à Roubaix* ; voici le texte de la devise du *Cercle Weber :*

De Weber, poëte aux doux chants,
Nous invoquons la sublime harmonie.
Il nous enflamme à son génie,
Il rend plus mâles nos accents.

Unis sous la même bannière,
Pour le pays notre voix rude et fière
S'élance et vibre en liberté.
Tout peuple est pour nous un frère.
Notre devise est : Art et Charité !

Le troisième morceau est *La loi d'amour :*

I

Durs sont les coups du sort, rude est parfois la vie,
Hommes, la loi d'en haut au devoir nous convie.
Pour rallier l'entière humanité !
Un lien suffit : l'auguste charité !
Flamme d'amour divin,
Luis sur le monde ?
Viens sur le genre humain
Projeter ta clarté féconde.
Cœurs éprouvés, vos deuils, vos pleurs cruels
Trouvent un saint écho dans nos cœurs fraternels.

II

Lorsque le glas gémit, quand le tocsin résonne,
Tous nous savons courir où l'honneur nous l'ordonne
Et du travail secourant les martyrs
L'homme enoblit jusqu'à ses doux plaisirs.
L'art à la charité
Prête son aile,
Car son éclat vanté
N'est point au malheur infidèle.
Seul, le plaisir stérile a ses remords,
Riches, heureux du jour, secondez nos efforts.

III

Femmes, séchez vos pleurs; hommes soyez sans crainte
De la fraternité, nous suivons la loi sainte.
Les malheureux, les héros du devoir
A notre voix renaîtront à l'espoir.
Riches ou déshérités,
Tous sur la terre
Quand vient l'adversité
Doivent s'unir d'un cœur sincère
Pour rallier l'entière humanité,
Riches puissants du jour, faites la charité !

Pendant le concert, de magnifiques bouquets, sortant de la maison Willem, horticulteur aux Trois-Ponts, ont été offerts, à Mlle Verheyden et à M. Henri Carette, et de très-jolies couronnes ont été remises à MM. Tilman, Carette, Duysburgh et Jacobs.

Le banquet

A l'issue du concert, un banquet a été offert au *Cercle Weber* dans la salle des pompiers. Les murailles étaient décorées de trophées de drapeaux français et belges.

Il y avait environ 200 convives.

A la table d'honneur se trouvait Mlle Verheyden ayant à ses côtés, MM. Carrette et Desmazure, président et vice-président du *Cercle Weber*; MM. Verlais, Buisine et Vienne-Baratte, président, secrétaire et trésorier du comité de la tombola ; M. Flipo, adjoint ; MM. Tilman père et fils ; M. Victor Delannoy, directeur de la *Grande Harmonie* ; M. Duysburegh, directeur du *Cercle Weber*, les membres du comité, etc.

Au dessert, M. Verlais a ouvert la série des toasts. Il a fait l'éloge de M. Henri Carrette et des membres du *Cercle Wéber* qui ont si généreusement offert leur concours pour cette œuvre de bienfaisance. Il a dit, qu'il y a quelque temps, Roubaix avait fêté les succès artistiques de la société, mais que maintenant l'on célébrait sa charité. Il a ajouté que Roubaix n'oublierа jamais le *Cercle Wéber*. (longs applaudissements.)

M. Carrette a répondu en disant que la réception qui avait été faite à la société de Saint-Josseten-Noode, était vraiment roubaisienne.

Le *Cercle Wéber* et la ville de Roubaix sont unis pour toujours. Ils ne forment plus qu'une seule et même famille.

Aussi le *Cercle Wéber* viendra-t-il chaque année rendre visite à la ville qui lui est si chère, (bravos)

M. Carrette a remercié Mlle Verheydeu d'avoir bien voulu prêter le concours de son talent à ce concert de charité. (longs applaudissements).

Il a fini en proposant de boire à la prospérité industrielle de Roubaix, et an maintien de cet « esprit de clocher » qui est une des grandes qualités de ses habitants. (Tonnerre d'applaudissements.)

Après l'allocution de M. Carrette, le *Cercle Weber* a chanté *Hommage à Roubaix*, et la *devise* de la société.

M. Flipo. adjoint, a remercié le *Cercle Weber* de la sympathie qu'il a témoignée à Roubaix, en cette circonstance. Il a proposé de boire à la santé de M. Duysburgh, directeur de la société. (Applaudissements.)

M. Verlais s'est alors levé et a conféré, à M. Henri Carrette, le titre de membre d'honneur du *Cercle du Dauphin.*

Après quelques paroles de remercîments de M Carrette, M. Léon Broutin, a donné lecture de la composition suivante dont il est l'auteur :

Nobles enfants, unis par l'harmonie,
Votre pays doit être fier de vous !
Vous, dont la voix, par sa grâce infinie,
Sait du malheur faire oublier les coups.
Plus la douleur a, de son aile noire,
Meurtri de cœurs, plus on vous voit nombreux
Leur prodiguer votre or et votre gloire.
Soyez bénis au nom des malheureux !

L'écho du soir répercutait encore
Le sombre glas appelant au secours,
Que votre chef, dont Bruxelles s'honore,
De vos talents nous offrait le concours.
« Dans le malheur, dit-il, point de frontières.
Belge et Français doivent s'aider entr'eux »
Vous, qui venez adoucir leurs misères,
Soyez bénis au nom des malheureux !

Honneur à vous, chers et vaillants artistes !
Suivant le mot par le Cercle adopté,
Portez partout vos chants joyeux ou tristes,
Au nom des Arts et de la Charité !
La Charité ! cette divine flamme,
Guida toujours vos élans généreux.
Par tout Roubaix, qui, ce soir, vous acclame,
Soyez bénis au nom des malheureux !

M. Léon Broutin a été fréquemment interrompu par des applaudissements. M. Carrette l'a chaudement remercié.

M. Duysburgh a répondu en quelques mots au toast que lui avait porté M. l'adjoint Flipo.

M. Carette a ensuite lu à l'assemblée une lettre d'un Français résidant à Bruxelles, qui a écrit, au nom de ses compatriotes de la Belgique, qu'il s'associe, de cœur, à l'œuvre de bienfaisance du *Cercle Wéber*.

M. Gung'l, secrétaire de la Mairie, a proposé un toast en l'honneur du signataire inconnu, mais patriote, de cette belle lettre.

Après un magnifique chant, interprêté avec le talent que l'on sait, par M. Minssart, M. Victor Delannoy a proposé de boire à la santé de M. Tilman, compositeur, et M. Barrez-Leuliette, à celle de M. Jacobs, violoncelliste.

Le banquet a duré jusqu'à 4 heures 1/2 du matin.

Le *Cercle Wéber* est reparti, pour Bruxelles, à 5 heures, par train spécial.

Cette fête, qui a réussi sous tous les rapports, laissera, aux membres du *Cercle Wéber* comme aux Roubaisiens, le plus agréable souvenir.

Nous devons les plus vifs éloges aux membres du comité de la tombola, et spécialement à M. Henri Verlais, président, à M. Henri Buisine, secrétaire, et à M. Louis Vienne-Baratt, trésorier, qui se sont dévoués à cette œuvre avec beaucoup de zèle et d'abnégation.

ALFRED MESSIAEN.

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Voici le texte du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Roubaix à changer l'affectation de partie d'un emprunt ; le projet sera présenté au Sénat par le ministre de l'intérieur :

Article unique. — La ville de Roubaix (Nord), est autorisée à prélever sur le montant de l'emprunt de dix millions, approuvé par la loi du 9 août 1879, une somme de six cent mille francs (600,000 fr.), applicable au paiement de la subvention promise à l'État en vue de la création de l'École nationale des arts industriels.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La Commission de l'académie de musique informe les intéressés qu'un concours, pour l'obtention d'un emploi de professeur de la deuxième classe de piano, pour demoiselles, aura lieu dimanche 23 décembre, à dix heures du matin, à l'académie.

Les postulants sont priés d'adresser une demande écrite à M. le Maire de Roubaix avant le 18 décembre. Ils devront justifier de la qualité de Français, et habiter Roubaix.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au secrétariat de l'académie (rue des Lignes 17,) tous les jours de 3 à 4 heures.

TOURCOING

FUNÉRAILLES DE LE M. CURÉ DE BONDUES. — La paroisse de Bondues vient de perdre son respectable curé M. Lecœuvre.

La terrible maladie qui minait depuis longtemps les forces de ce digne prêtre avertissait bien ses paroissiens du malheur qui les menaçait, cependant le coup qui les a frappés a été terrible à leur cœurs.

C'est que M. Lecœuvre était un de ces bons pasteurs dont ont on peut dire *transit benefaciendo.*

M. Lecœuvre est né à Marchiennes en 1839 ; il n'avait donc que 44 ans quand Dieu l'a rappelé à lui. Sa vie fut courte, mais elle fut remplie de bonne œuvre.

Après avoir passé quelques années comme professeur au petit séminaire, il fut appelé par la volonté de son archevêque à la cure de Bondues. C'est là qu'il passa les ciuq dernières années de sa trop courte existence en répandant autour de lui les bienfaits de son zèle apostolique.

Ses funérailles, célébrées vendredi dernier, avaient attiré la commune entière.

Le Conseil municipal, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, la société de secours mutuels, les anciens militaires, les écoles au grand complet escortaient le cercueil dans l'attitude de la douleur la plus profonde et du recueillement.

La musique municipale a fait entendre quelques-uns de ses marches funébres.

Le clergé était nombreux. On ne comptait pas moins d'une cinquantaine de prêtres priant pour leur confrère et leur ami. Parmi eux nous avons distingués MM. les chanoines Meurisse, supérieur du Petit séminaire de Cambrai; Jolcaud, supérieur du collége libre de Valenciennes ; Leblanc, supérieur de l'institut libre du Sacré-Cœur à Tourcoing; Vanbostad doyen de Saint-Christophe; M. le doyen de Notre-Dame et presque tous les curés des deux décanats.

L'éloge du bon pasteur était sur toutes les lèvres Sa mort prématurée inspire des regrets universels. La foule se pressait si nombreuse dans l'église que dix minutes après la fin de la messe l'offrande durait encore.

LILLE

FÊTE DE GYMNASTIQUE. — La Société de gymnastique l'*Ancienne* réunissait, dimanche, dans son local de la place Sébastopol, ses membres honoraires et ses nombreux amis, pour une fête de gymnastique qui a obtenu et qui méritait un vif succès.

L'espace nous manque pour nous arrêter à la décoration et à l'illumination de la salle qui avait été aménagée d'une façon sobre et de très-bon goût, le travail des jeunes gymnastes était d'ailleurs si intéressant que nombre de spectateurs n'ont eu d'attention que pour lui.

Nous ne voulons pas établir de comparaison entre les diverses sociétés de gymnastique, chacune méritant la sympathie et ayant ses qualités particulières, mais on peut affirmer sans crainte de démenti qu'aucune dans les mouvement d'ensemble ne surpasse l'*Ancienne*. Tous les exercices s'y font avec une régularité, une précision, une souplesse spéciales. Il y a de plus de grâce, d'élégance dans ses exercices et l'on prend plaisir à la voir travailler avec une perfection aussi achevée. Les mouvements avec les barres à sphères ont surtout été enlevés avec une maestria remarquable.

Le travail artistique aux appareils, le saut du cheval, les essais de voltige ont été pour plusieurs sociétaires l'occasion d'applaudissement répétés et des bravos de toute la salle.

La fanfare de la société de gymnastique la *Concorde* prêtait cordialement son concours à ses amis de l'*Ancienne*. Il faut la féliciter de cette marque de confraternité et aussi des progrès qu'elle a fait depuis que nous avions eu le plaisir de l'entendre.

LA SAINTE-BARBE. — Dimanche, les canonniers Lillois, ont dignement fêté la Sainte-Barbe. A la messe de midi à l'église St-Maurice, il ont jou une fantaisie sur *Lohengrein* de Wagner, qui a été fort goûtée.

Une grande affluence assistait à la messe.

LE FEU A LA MAIRIE. — Un nouvel avertissement à été donné dimanche aux conseillers municipaux de Lille.

Le feu s'est déclaré à la mairie à midi.

Heureusement on s'en est aperçu aussitôt et le poste des pompiers a pu éteindre les flammes qui, par suite d'une crevasse dans les cheminées, commençaient à consumer les boiseries du poste de la permanence, sous la salle des séances du conseil municipal.

Cette fois encore, on en a été quitte pour la peur, mais, si l'on n'y prend pas garde, cette bicoque crevassée el pourrie finira par nous joner un mauvais tour.

INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré rue Puebla, 47, dans une cave, dans des déchets de laine. Les pertes sont insignifiantes.

NORD

HAUBOURDIN. — Les succès si nombreux déjà, obtenus par le Pensionnat de Saint-Joseph dans les examens, viennent de s'accroître vd'une nouvelle liste de diplômes conquis dans la dernière session de novembre ; la voici :

Désiré Déregnaucourt, a été admis au volontariat ; Paul Albaux, Henri Descarpentries, et Léon Ditte, ont obtenu le brevet d'instituteur ; Georges Delvallez, le brevet supérieur ; Ernest Debeer, Albert Maes, Eugène Vaillant et Jules Vincent, ont conquis devant la Faculté des Sciences de Lille le diplôme de fin d'études (Enseignement secondaire spécial). Nos plus sincères félicitations à ces chers frères qui répondent noblement aux calomnies dont on les accable.

DUNKERQUE, 8 décembre. — Le brick norwégien le *Norgue* s'est échoué sua la côte, à 3 kilomètres au sud du village d'Equihem. Il est complètement désemparé.

Huit hommes qui se trouvrient à bord ont été sauvés, Le neuvième avait été enlevé par une lame peu de temps avant le naufrage.

Le chargement dn *Norgue* se composait du bois de sapin, à destination de Boulogne.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — *Naufrage.* — Le trois-mâts barge danois *Eclipse*, chargé de bois pour Boulogne, dans une tonrmente de neige, s'est échoué, à minuit, près du phare de Walden ; le vent soufflait en tempête et la mer enlevait des lambeaux du navire.

L'équipage s'était abrité sous le roufle. C'est alors que les gardes-côtes avertirent les autorités maritimes de Calais ; aussitôt le canot de la Société centrale des naufrages, partait par terre, traîné par quatre chevaux d'artillerie ; mais, arrivé sur les lieux, ne voyant et n'entendant rien, le patron supposa qu'il n'y avait plus personne à bord. Le canot de sauvetage revint à Calais.

Ce n'est qu'an petit jour, lorsque la mer baissant laissa le navire à sec, qu'on découvrit les neuf hommes d'équipage réfugiés dans le roufle ; c'est tout ce qui restait intact du navire. On ramena ces malheureux à Calais.

— *Collision en mer.* — Le remorqueur *Dunkerquois*, capitaine Charet, sortait du Chenal, ayant à la remorque la drague Hollandaise nº 6, *Middlesburg*, lorsque le steamer Norwégien *Carlotta* prit la drague en travers et l'a coulée en 5 minutes. L'équipage a pu se sauver dans le canot. Le chenal est obstrué et toutes les mesures vont être prises pour enlever l'obstacle le plus tôt possible.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le mercredi 12 décembre 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Angélique Elisabeth DELPLANQUE, épouse de Monsieur Napoléon VANDECRUX, décédée à Roubaix, le 9 novembre 1883, à l'âge de 60 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint Martin, à Roubaix, le mercredi 10 décembre 1883, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Henriette HOUZÉ, décédé à Roubaix, le 29 octobre 1883, à l'âge de 57 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 11 décembre 1883, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur César SCRÉPEL, époux de Dame Clara LALUBIE, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1882, à l'âge de 67 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre Dame, à Roubaix, le mardi 11 décembre 1883, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur François Ferdinand GOVAL, agent de sûreté, époux de Dame Héloïse LAFÉE, décédé à Roubaix, le 2 octobre 1882, dans sa 54e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 11 décembre 1883, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Blanche GALLET, victime de l'accident de la rue des Filatures, décédée accidentellement, à Roubaix, le 5 novembre 1882, à l'âge de 23 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 9 décembre 1883

VERSEMENTS

Roubaix : 110 déposants, 13 nouveaux. . . .	22,738 fr. 00
Succursale Lannoy : 3 déposants, 1 nouveau. . .	0,276 fr. 00
Total des versements.	23,014 fr. 00

REMBOURSEMENTS

Roubaix : 60 remboursements effectués. . . .	31,655 fr. 19
Succursale Lannoy : 0 remboursements effectues . .	0,000 fr. 00
Total des remboursem.	31,655 fr. 19

Les opérations du mois de décembre sont suivies à Roubaix, par M. E. Lecomte Scrépel, directeur; à Lannoy, L. Dufermont.

BELGIQUE

Reprise de l'Incendie du Parlement belge

On écrit de Bruxelles le 9 décembre :

Le feu a repris ce matin avec une grande violence. Vers 9 heures, M. De Coninck, sous-bibliothécaire de la Chambre des représentants, était venu visiter de nouveau les lieux et en particulier la bibliothèque, pour voir si parmi les nombreux débris il n'y avait plus rien à trouver. Il aperçut tout à coup des flammes d'une assez grande hauteur qui s'élevaient, à l'endroit occupé par la bibliothèque et dans le cabinet des bibliothécaires, resté à peu près intact. Une fumée intense s'échappait des décombres amoncelés. il n'y avait sur les lieux que cinq pompiers et un brigadier.

M. De Coninck donna immédiatement l'alarme et alla au ministère de l'intérieur pour faire requérir la pompe à vapeur. Il faut rendre cette justice à nos pompiers que cette fois la pompe à vapeur arriva très rapidement. Dés 9 heures 1/2, elle était sur place avec une vingtaine de pompiers, M. le sous-lieutenant Sulmont et tous les appareils.

On les mit immédiatement en fonctionnement, et quatre hommes, armés de lances, prirent place dans l'escalier qui mène dans les combles, et qui passe par l'ancienne tribune des journalistes. De là ils aspergeaient les flammes qui avaient, comme nous l'avons dit plus haut, éclaté dans ce qui restait des bureaux occupés par la bibliothèque et dans le cabinet du bibliothécaire.

Quelques minutes aprés dix heures un incident terrifiant s'est produit. Les parties du plafond de la bibliothèque qui étaient encore intactes et un pan de mur se sont écroulés avec un bruit épouvantable. Un pompier était justement placé presqu'à l'endroit où les pans de murs sont venus s'abattre.

Un cri partit de toutes les poitrines ! On croyait l'homme enseveli. Le sous-lieutenant des pompiers, plusieurs personnes appartenant au personnel de la Chambre, et deux journalistes qui se trouvaient-là, entre autres un de nos rédacteurs, et M. De Coninck, sous-bibliothécaire, se précipitèrent ne croyant ramasser qu'un cadavre. Heureusement un brigadier de pompiers resté dans la rue avait crié au pompier de se garer. Celui-ci s'était retiré promptement et fut ainsi sauvé d'une mort qui paraissait inévitable. Il est dix heures et demie, au moment où nous écrivons ces lignes, la pompe à vapeur verse des flots d'eau sur le nouveau foyer d'incendie.

La foule de monde est énorme du côté de la rue de Louvain et de la rue de l'Orangerie, où le feu a repris. Ces rues sont barrées par des cordons de sergents de ville. Des échelles sont appliquées et plusieurs lances à eau sont en activité.

— On écrit de Bruxelles, 10 décembre :

« Hier ont en lieu les funérailles de l'ouvrier gazier qui a péri dans l'inceudie de la Chambre des députés,

Les ministres, des membres du Sénat, de la Chambre, du conseil communal, le corps des pompiers de Bruxelles et des faubourgs y assistaient.

Aujourd'hui ont lieu, avec la même assistance, les funérailles de la seconde victime, le sergent de grenadiers dont le corps avait été retrouvé sous les décombres.

FAITS DIVERS

— La nuit dernière, le nommé Morel, garde-champêtre à St-Païr, près de Rouen, a assassiné, à coups de couteau, le nommé Stanislas Leroux, cultivateur, avec lequel il s'était énivré. L'assassin s'est ensuite constitué prisonnier.

A QUEL PROPOS ? — On représente depuis quelque temps sur la scène du Gymnase, de Marseille, un vaudeville au gros sel qui a pour titre : le *Lycée de jeunes filles*. La représentation d'hier soir a été marquée par un incident. L'acteur Homerville, qui joue le rôle de M. Cavenecadas, récite à un moment donné une parodie du *Songe d'Athalie* assez grotesque. « On le revêt, dit le *Messager du Midi*, d'une sorte de peplum, qui accentue l'effet comique. » Le commissaire de police, se rendant dans les coulisses après l'acte, est allé dresser procès-verbal à M. Homerville, pour infraction aux arrêtés qui régissent le théâtre. On se demande quel pent bien être le crime de ce comédien. Il n'a pas plus chargé son rôle hier que d'habitude, et le public ne s'est aperçu de rien. Certes, les plaisanteries dont la pièce est émaillée sont assez grossiéres et choquent les délicats. Mais c'est la faute des auteurs.

UN DÉPUTÉ... PRUDENT. — Il s'est passé vendredi, à Guéret, une scéne pénible et dont le héros est un de nos *honorables (!)*

Vendredi, M. Lacôte, député de Guéret, dinait à l'hôtel Saint-François, en compagnie de plusieurs conseillers généraux et de personnalités politiques de la Creuse. Une discussion s'éleva. M. Lacôte ayant donné, d'une façon très-inconvenante, un démenti à l'un des convives, ce dernier appliqua au député de Guéret un vigoureux soufflet, auquel un autre assistant joignit un fort coup de pied au derrière. M. Lacôte ne riposta pas, prit son chapeau et partit. L'affaire jusqu'à présent n'a pas eu de suites.

ATTENTAT CONTRE M. FERDINAND DE LESSEPS. — L'auteur de la tentative criminelle dont ont failli être victimes MM. de Lesseps et Abel Couvreux a été retrouvé et arrêté.

C'est le nommé Wennemackers, ingénieur belge, qui, comme nous l'avons déjà dit, avait à diffé. reutes reprises proposé à M. de Lesseps un projet pour le percement de Panama et qui a voulu se venger du refus qu'il avait essuyé.

Hier matin, Wennemackers était arrêté à l'hôtel de Biarritz, rue Pastorelli, à Nice, où il était descendu la veille à six heures du soir.

Dans sa chambre, on a saisi une certaine quantité de dynamite et de nombreuses cartouches.

Wennemackers a dû partir dans la soirée de Nice et arrivera ce matin à Paris, pour être écroué au Dépôt.

TRIBUNAUX

Les anarchistes à Lyon

M. Louis Fauque, directeur de l'Imprimerie Nouvelle, qui imprime le journal anarchiste le *Drapeau noir*, dont le gérant Paget vient d'être condamné par la cour d'assises à deux ans de prison, était poursuivi pour omission de la déclaration exigée par la loi de 1881.

Le ministère public a soutenu qu'à défaut du propriétaire du journal le *Drapeau noir*, qui est inconnu, et le gérant Paget étant un vagabond qui ne paraissait jamais à la rédaction et qui n'avait pas de domicile, suivant l'esprit de la loi, c'était l'imprimeur qui était responsable des contraventions commises. En conséquence, il a conclu à ce que Fauque fût condamné à autant d'amendes de 50 fr. à 500 fr. qu'il y avait eu de numéros parus sans déclaration. Ces numéros sont au nombre de six.

Ce qui aggravait la situation de Fauque, c'est qu'il avait été averti par le parquet et qu'il n'avait tenu aucun compte de ces avis. M. Fauque a été condamné à six amendes de 50 fr.

Les deux anarchistes, Boissy, âgé de trente ans, et Girier, âgé de seize ans, arrêtés à la suite de la réunion anarchiste tenue le 25 novembre à l'Elysée de Lyon, ont comparu devant le tribunal correctionnel. Boissy a été condamné à quinze jours de prison, et Girier à être détenu jusqu'à dix-huit ans dans une maison de correction.

VARIÉTÉS

LE POLYPE CHINOIS

C'est dans la mer Jaune que les Chinois ont découvert le Dzou-no-Dzé, ou polype à vinaigre, un des êtres les plus excentriques et les plus stupéfiants de la création.

Figurez-vous un monstrueux assemblage de membranes gluantes et charnues, un composé inextricable d'excroissances et d'appendices informes, un système extravagant de chairs élastiques et tubes incompréhensibles.

On dirait du caoutchouc ; mais aussitôt que l'on touche à cette chose, un être vivant se dégage, se dessine, se meut, se dilate ou se contracte, apparaît ! C'est une bête.

De la constitution et de la vie du polype chinois, on ne sait pas grand chose. Le marquis de Tseng lui-même ne vous apprendrait rien, On ne connaît guère de ce singulier animal que son étonnante faculté de fabriquer d'excellent vinaigre.

La recette est très simple. On met le polype dans un grand vase d'eau douce en y ajoutant quelques verres d'eau-de-vie.

C'est tout. La nature se charge du reste, au bout d'un mois, le liquide se trouve transformé en parfait vinaigre, sans le secours d'aucun ingédient. Il n'y a qu'à verser.

Ce vinaigre animal a un autre mérite que son incomparable saveur et sa piquante originalité une fois la première transformation opérée. la source est aussi intarissable que la bouteille inépuisable de Robert-Houdin ; il suffit d'ajouter une égale quantité d'eau pure, sans la moindre addition de liquide étranger.

Le lendemain, vous aurez un vinaigre aussi fort, aussi pur, aussi bon, aussi parfumé que le premier.

Le polype chinois ne change pas l'eau en vin, il la transforme en vinaigre exquis et c'est là son miracle.

***

Durant son séjour en Chine, le savant père Hue fit constamment usage de l'excellent vinaigre du Dzou-no-Dzé. et quand il fut obligé de partir pour le Thibet, il céda son précieux fournisseur aux chrétiens de la mission des Eaux-Noires.

Deux ans après, le polype chimiste distillait encore du vinaigre et toujours gratuitement.

Le polype chinois, qu'on pêche avec un soin patient dans les eaux de la mer Jaune, jouit des étonnants propriétés de notre polype d'eau, animal bizarre entre tous que je me plais à vous présenter pour vous convaincre que nous pouvons lutter contre la Chine en bêtes invraisemblables, dragons réels, chimères vivantes !

Le polype d'eau douce n'est pas une bête, c'est un couloir vivant ; ce n'est pas un corps, c'est une peau ; ce n'est pas une constitution, c'est un sac; ce n'est pas une créature, c'est un phénomène ; ce n'est pas un genre, c'est un tour de force, une gageure, une ironie, un défi de la nature.

Dans toute sa longueur, le polype n'est qu'un tube, qu'un sac ; mais ce sac est vivant, il respire, il se meut, il nage, il se reproduit, cachant dans sa peau étrange et mystérieuse le grand ressort de l'existence.

En guise de constitution, le polype offre le vide ; on cherche les organes et l'on trouve un tunnel.

***

Savez-vous maintenant comment on multiplie cet être singulier ? C'est avec une lame, en le découpant par morceau comme une galette.

Tout autre animal s'empresserait de mourir. Le polype d'eau douce se hâte de vivre en multipliant son existence : chaque portion de la bête se développe et grandit ; chaque tronçon se perfectionne et se complète ; chaque fragment devient à son tour un polype parfait. Le bourgeon se fait feuille, le rameau se fait arbre.

C'est par bouture, comme une plante, que le polype se multiplie.